

PRESENTATION DE LA FORMATION COMPLEMENTAIRE DIPLOMANTE (FCD) en LICENCE 2 et LICENCE 3

Les formations complémentaires diplômantes préparent aux formations fédérales (animateur / initiateur / moniteur / entraîneur ...).

L'inscription à la FCD est possible dès le semestre 3 pour toute l'année de L2, et / ou au semestre 5 pour toute l'année de L3. 18 heures / semestre.

Il est possible de suivre la Formation Complémentaire Diplômante **uniquement dans sa spécialité sportive** (sauf en natation dans le cadre de la formation MNS, cette FCD est ouverte à tous les L3 APAS, EM, ES titulaires du BNSSA et inscrits à l'UE SSMA).

LA FCD FOOTBALL pour les inscrit-es en spécialité sportive Football :

- Prérequis : obligation d'être licencié-e et d'entraîner en club
- La formation complémentaire diplômante associée aux cours de Licence Foot permet de valider 4 modules liés à l'entraînement des plus petits aux séniors et de valider en troisième année le BMF (Brevet de moniteur de football) grâce à un partenariat étroit avec la ligue et la fédération Française de football

Enseignants responsables à contacter :

Licence 2 : frederic.dumazert@umontpellier.fr

Licence 3 : olivier.cavailles@umontpellier.fr

LA FCD NATATION pour les inscrit-es en spécialité sportive Natation en L2 et ouverte à tous les étudiants de L3 APAS, EM, ES titulaires du BNSSA et inscrit-es à l'UE SSMA :

- En L2, la FCD est accessible seulement aux étudiants inscrits dans la spécialité natation, comme pour la spécialité sportive une pratique régulière en club est vivement conseillée.
- En L3 être titulaire du BNSSA et inscrit-es à l'UE SSMA, maîtrise des 4 nages.
- La FCD en L3 s'inscrit en complément de la formation MNS (UE SSMA).

Enseignants responsables à contacter : adrien.gayaud@umontpellier.fr

LA FCD TRIATHLON pour les inscrit-es en spécialité sportive Triathlon :

- Prérequis : obligation d'être licencié-e et d'entraîner en club. Avoir le PSC1 ou le passer pendant la formation le PSC1
- Possibilité de passer les BF 1 et 2 en L2 et L3, il vous donne accès au DE (avec l'obligation d'un complément de formation de 2 UE sur 4) et à certains contenus du BF 3
- Accès au diplôme d'arbitre fédéral

Enseignant responsable à contacter : julien.vidal1@umontpellier.fr

LA FCD VOILE pour les inscrit-es en spécialité sportive Voile :

- Forte incitation à prendre une licence
- Possibilité d'avoir une attestation individualisée et d'un niveau de qualification sur le supplément au diplôme pour la carte professionnelle : Equivalence du diplôme de Moniteur FF voile, Equivalence du certificat d'AMV et Equivalence des unités de compétences capitalisables (UCC) n° 1, 2, 3, 4 du diplôme d'Entraîneur FFVoile

Enseignant responsable à contacter : paul-henri.fagot@umontpellier.fr

La FCD est une UE libre. Les notes n'apparaîtront pas sur le relevé de notes et permettront de prétendre à des équivalences de diplômes (avec 0 ECTS).